

Antidépresseurs tricycliques

Pour soulager la douleur



Votre médecin vous a prescrit un antidépresseur tricyclique. Ce traitement a pour but de soulager la douleur causée, entre autres, par un nerf endommagé (ex. : sensation de brûlure ou de choc, élancements).

En faible quantité, les antidépresseurs tricycliques comme l'amitriptyline (Elavil), la désipramine (Norpramin) et la nortriptyline (Aventyl) peuvent soulager ce type de douleur. Dans les cas de dépression, la dose est plus importante.

Comment prendre ce médicament ?

Les antidépresseurs tricycliques sont offerts en comprimés à avaler. Les premières doses sont souvent faibles. Elles peuvent être augmentées progressivement, selon les recommandations du médecin. Généralement, le médicament est pris 1 fois par jour, au coucher. Il se peut que vous deviez le prendre plus souvent. Suivez les indications de votre médecin.

La douleur diminue peu à peu, au cours des semaines qui suivent le début du traitement. Le médicament s'accumule dans le corps et vous vous sentez de mieux en mieux. Il est important de prendre régulièrement votre médicament et de respecter les doses prescrites.

N'arrêtez jamais de prendre votre médicament du jour au lendemain, car vous pourriez subir un sevrage (anxiété, étourdissements, nausées, vomissements, etc.). Vous devez d'abord en parler à votre médecin.

Quelle est la durée du traitement ?

Les antidépresseurs tricycliques servent à soulager une douleur persistante. Le traitement peut durer des mois ou des années. Les antidépresseurs tricycliques se prennent seuls ou en combinaison avec d'autres médicaments.

Quels sont les effets secondaires ?

Les antidépresseurs tricycliques peuvent causer :

- de la constipation
- une sécheresse de la bouche
- une augmentation de l'appétit et une prise de poids
- de la somnolence (envie de dormir)
- de la difficulté à uriner

La fatigue des premiers jours diminue à mesure que votre corps s'habitue au médicament. La plupart des effets secondaires disparaissent avec le temps. S'ils persistent ou si vous notez d'autres effets, parlez-en avec un professionnel de la santé.



Avisez votre médecin si vous avez l'un des problèmes de santé suivants :

- problèmes de vue (glaucome)
- palpitations (battements rapides du cœur)
- difficulté à uriner
- crise cardiaque (infarctus) récente
- épilepsie

Les antidépresseurs tricycliques peuvent aggraver ces problèmes.

Pourrais-je développer une dépendance aux antidépresseurs tricycliques ?

Non. Aucune dépendance psychologique n'est associée à ce médicament.

Puis-je consommer de l'alcool pendant le traitement ?

L'alcool peut augmenter les effets des médicaments. Évitez ou limitez la prise d'alcool lorsque vous prenez des antidépresseurs tricycliques.

Puis-je conduire et faire des travaux manuels pendant le traitement ?

Les antidépresseurs tricycliques peuvent causer de la somnolence. Vous pourriez avoir du mal à conduire une auto ou à utiliser certains outils.

Avant de reprendre le volant ou de manipuler des outils dangereux, assurez-vous d'être fonctionnel et complètement éveillé.

Dois-je suivre une diète spéciale pendant le traitement ?

Pour réduire les risques de constipation, à moins d'une contre-indication, mangez des aliments riches en fibres comme des céréales de son, des fruits et des légumes. De plus, veillez à boire de 6 à 8 verres de liquide par jour.



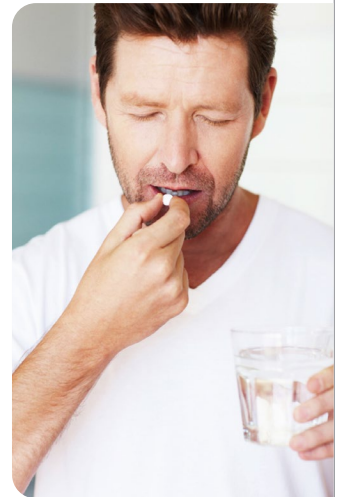
Puis-je prendre des antidépresseurs tricycliques pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Votre médecin vous suggérera peut-être d'arrêter le traitement si vous êtes enceinte ou allaitez votre bébé. On ne connaît pas bien l'effet des antidépresseurs tricycliques sur la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou allaitez, ou si vous prévoyez une grossesse, informez-en votre médecin.

Que se passe-t-il si je prends d'autres médicaments ou des produits naturels ?

Certains médicaments ou produits naturels peuvent changer l'effet des antidépresseurs tricycliques. Ils peuvent en augmenter ou en réduire l'effet. Il est toujours préférable de parler à votre médecin ou pharmacien avant de prendre d'autres produits. Il s'assurera d'éviter les interactions : en changeant le moment où vous prenez vos médicaments ou en vous proposant un autre produit.



Que faire si j'oublie de prendre une dose ?

Prenez-la dès que possible. Par contre, si l'heure de la prochaine dose approche, attendez au moment habituel.

Ne doublez pas la dose.

Où dois-je ranger mon médicament ?

Rangez-le dans un endroit sûr, à l'abri des enfants. Les médicaments sont sensibles à la chaleur et l'humidité. Ne les rangez pas dans la cuisine ou la salle de bains.

Que faire en cas d'urgence ou d'overdose (surdosage)?

En surdose, ces médicaments sont très dangereux pour la santé. **N'hésitez pas : rendez-vous à l'urgence.** Pour une assistance immédiate, composez le **9-1-1**.



RAPPELEZ-VOUS

Vous pouvez agir sur votre douleur!
Comment? En pratiquant :

- des activités légères
- des exercices progressifs
- la relaxation
- vos loisirs et passe-temps favoris

Mangez bien pour garder un poids santé. Dormez suffisamment pour vous sentir reposé. Prenez vos médicaments comme prévu.



Pour votre santé et celle de vos proches : ne prenez jamais les médicaments de quelqu'un d'autre et ne partagez jamais les vôtres.

À qui m'adresser pour demander de l'aide ou poser des questions?

Si vous avez des questions sur la médication, posez-les à votre pharmacien ou à l'infirmière. Sinon, posez-les à votre médecin à votre prochain rendez-vous.



RESSOURCES UTILES

Association québécoise de la douleur chronique :

> douleurchronique.org

Société canadienne de la douleur :

> canadianpainsociety.ca (en anglais)

Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur :

> sfetd-douleur.org

International Association for the Study of Pain :

> iasp-pain.org (en anglais)

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



Questions

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca